REUNION DU CE SUD OUEST

28 & 29 JANVIER 2015

BNP PARIBAS

PROJET ADAPTATION DISPOSITIF COMMERCIAL LA ROCHELLE - PPC

- Nombre d'agences et effectif, projet à l'identique.
- Suppression d'un poste de DIA (les Minimes: typée étudiante)
- Création de 3 postes de CAP supplémentaires (La Rochelle, St Pierre d'Oléron, Ruffec) en vue d'alléger les fonds de commerce des DIA (le groupe serait déjà doté d'un nombre de CAP supérieur à le moyenne DRSO).
- Banque Privée renforcée sur Royan.
- 3 Conseillers Immo et 3 Conseillers Epargne et Prévoyance (2 CSI et 1 CEP sur La Rochelle et Angoulème, tous rattachés au RDAC).
- Les projets Services Agence sont en cours et le DIG est favorable à mettre en application avant PPC ceux qui seront jugés possibles.

PROJET ADAPTATION DISPOSITIF COMMERCIAL LIMOUSIN DORDOGNE-PPC

- Nombre d'agences et effectif, projet à l'identique.
- Format d'agences: 1 Express (Brive Hôtel de Ville), 25 agences Conseils, 3 agences Projets (Limoges, Périgueux suivra Bergerac, Brive suivra Tulle).
- Tulle entité mère-fille, perd 1 DIA (fonction prise en charge par le DIE), justifié par un dimensionnement réduit (16 salariés) mais création d'un poste CAP à Biars sur Cère. La préservation du PNB sera l'objectif prioritaire. Pas de fermetures d'agences envisagées mais réflexion sur la suppression de la filière espèces.
- Création de 3 postes Conseillers Immo et 3 Conseillers Epargne Prévoyance répartis dans les 3 agences Projets, sous responsabilité RDAC.
- 5 créations de CAP à Biars sur Cère, Bergerac, Périgueux, Limoges, Brive.
- Brive Hôtel de Ville devient Express du fait de sa situation (belle vitrine, rue piétonne, proximité de Brive Koenig) donc le poste de DIA est supprimé au profit d'un 2eme CC. La clientèle PRO sera transférée ou suivie par Brive Koenig mais BHV est ouvert le samedi, pas Brive.... À suivre…..

ADAPTATION DES JOURS D'OUVERTURE DE CAPDENAC ET LA PRIMAUBE (TPO)

Capdenac : Il nous est présenté le projet de n'ouvrir que le matin avec un CAP et 1 CC, ces 2 salariés rejoignent Figeac l'après-midi et gèrent 2 clientèles dans la même journée. Le DIA de Figeac , binôme du CAP le remplacera lors de ses absences (principe Mère-fille) vu que le poste de DIA est supprimé.

La Primaube : Ouverture le matin et fermeture totale le mercredi, tenu par un CP et un CAP, exit le poste de DIA, responsabilité sous l'égide de celui de Rodez. Des horaires à aménager et un excellent sens de l'adaptation des uns et des autres seront nécessaires !

Plusieurs questions émergent, les moyens de ces deux agences sont réduits, le PNB baissera de fait, quel avenir ? Les conseillers multi-sites ne peuvent bénéficier du commissionnement collectif sur plus d'un site, quelle solution ? L'économie de 2,5 ETP justifie-t-il ces choix ? Comment seront gérés les congés d'un côté comme de l'autre? Nous attendons des réponses concrètes...

En attendant, les évaluations de ces collègues sur leur agilité, souplesse, disponibilité seront très favorables à n'en point douter!

EFFECTIF DRSO 31/12/2014

En tenant compte du changement de périmètre d'une partie du groupe de Poitiers, l'effectif de la DRSO a diminué de

-93.90 ETP

Rappelons que le rapport emploi 2014 prévoyait une diminution de - 88.50 ETP (fourchette haute !).

La DRSO a-t-elle réellement la nécessité de faire un excès de zèle supplémentaire ?

Une inévitable question s'impose: entre les réductions d'effectifs, la baisse du commissionnement, le maintien des objectifs à trop haut niveau, un calcul de la charge individuelle de travail opaque et flou à souhait, des mises en route Préférence Client prématurées et mal organisées, **pourquoi notre direction néglige-t-elle autant son personnel?**

Car oui, « les troupes » souffrent, notre Direction l'avoue , cette souffrance est connue et reconnue mais semble inévitable !

Espérons que le slogan très en vogue actuellement « nous apprenons en marchant » laisse augurer une marche allègre et positive car l'expérience des premiers doit absolument moduler et enrichir les prochaines mises en œuvres...

DÉLÉGATION Cfdt DR SUD-OUEST– Z08060D - Quai Louis XVIII 33000 BORDEAUX - tél. : 05 57 14 02 14

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas

CFDT IRP DRSO@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

□ Je souhaite recevoir des informations par email □ Je souhaite adhérer □ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : …… e-mail : ……

tél. : …… Agence, entité, groupe de rattachement : ……

Restaurant Entreprise Bordeaux St Rémi

Du fait de la réglementation européenne sur l'interdiction du gaz R22, le changement du self est nécessaire. Des travaux seront entrepris et provoqueront la fermeture du self la 2eme semaine des vacances scolaires d'Avril (dates précises ultérieurement). Les usagers bénéficieront de tickets restaurant pour cette période.
Par ailleurs nouvelle tarification à venir:
Techniciens 3.30 à 3.40 €
Cadres de H à K 3.90 à 4.05 €
Cadres au-delà 4.50 €
Invités 6.50 à 6.80 €
Extérieurs 10.22 à 10.50 €

Conseillers spécialisés

Jusqu'aux nouvelles dispositions à venir, leur garantie sera calculée sur les 12 derniers trimestres travaillés et versés trimestriellement.

Go to Business

Histoire d'engorger un peu plus les DIA, ils ont à suivre le carnet de commandes des conseillers alimentés par les revoirs et OC. Déjà que nos DIA ne ressentent pas de soulagement suite aux 60 mesures prises pour leur simplifier la tâche, souhaitons leur une sacrée dose d'esprit « corporate »...

FARH

A notre demande, des responsables de domaine viendront lors d'un prochain CE, questions ?

COMMISSIONNEMENT: NOTRE QUESTION

« *A l'aube de cette nouvelle année ô combien stratégique pour BNPP (l'après litige US, le départ du Président du CA, Préférence Client), BNPP ne semble pas cultiver l'art de donner confiance à ses équipes commerciales. Alors que devant tant d'incertitudes et alors que des sujets importants vont jalonner 2015 (continuité de PPC, modification horaires et commissionnement), notre entreprise n'aurait pas pu plus mal s'y prendre : baisse de la valeur du point individuel de 30% !*

Est-ce ainsi que BNPP compte motiver ses équipes ?

Pensez-vous cela cohérent pour fédérer les équipes devant Préférence Client ?

Pourquoi ?

Sont-ce les salariés qui doivent payer pour l'irréparable commis par leurs dirigeants ?

In fine, à votre avis, quel sentiment cela va-t-il générer chez nos collègues et ne croyez-vous pas que les salariés vont penser qu'on les prend pour des « charlots » ?

Et bien voici en quelques mots les réponses avancées : Les salariés doivent s'habituer au passage en tout collectif et les commissions collectives ont, elles, été augmentées de 40%. Alors certes, ça ne fait pas le compte mais 50% des commissions seront dorénavant à la main du DIA .

Bon courage à lui (elle) qui ainsi devra apprécier qui, quand, comment récompenser les plus « agiles » et... lui-même! Presque tous seront mécontents, chapeau !

INCIVILITES

Un manager de proximité ne doit en aucun cas refuser de déclarer une incivilité avérée. Si tel est le cas, il faut s'adresser au DIE voire au RGRH. Un protocole spécifique est ensuite mis en place.

Un refus de déclaration peut être lourd de conséquences, que ce soit au niveau professionnel ou psychique donc rappelons bien les consignes et respectons-les strictement...

GESTION DES RISQUES

Le dossier ARNC, présenté en CCE, ne l'a pas été en CE DRSO donc nos questions portent plutôt sur les conséquences pour les commerciaux puisque la gestion des risques faibles leur incombera après filtrage de la gestion automatisée. Outre un accroissement de la charge prévisible de travail, la formation aux risques est un sujet très préoccupant et va , si l'on veut enfin traiter un sujet par le bon bout, demander du temps de formation qui n'a pas été donné malgré nos précédentes interventions (demande d'immersion à l'ARNC 1 ou 2 jours).

OBJECTIFS COMMERCIAUX

Inversement proportionnel aux commissions, les objectifs sont florissants !

34 rubriques sont topées dont certaines, bien compliquées, paraissent inatteignables, retour en force d'Optima, nombreuses formations à venir et réduction d'effectifs, voici le cocktail explosif pour 2015!

Ce n'est pas la poudre de perlimpinpin « le levier de débrayage » **possible** qui est de nature à nous rassurer ni les malheureux 15 jours neutralisés !

Un état de grande lassitude mentale et physique assomme une bonne partie de notre force commerciale, il est indispensable que des prises de conscience et des décisions soient prises afin de donner aux équipes les moyens pour atteindre les objectifs ambitieux de l'entreprise car le vecteur « arrêt maladie » risquerait de bien aggraver la situation individuellement, bien sûr, mais collectivement aussi !

Et à ce compte, personne ne serait gagnant…….

DÉLÉGATION Cfdt DR SUD-OUEST– Z08060D - Quai Louis XVIII 33000 BORDEAUX - tél. : 05 57 14 02 14

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas

CFDT IRP DRSO@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

□ Je souhaite recevoir des informations par email □ Je souhaite adhérer □ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : …… e-mail : ……

tél. : …… Agence, entité, groupe de rattachement : ……